



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

HAUTES-PYRÉNÉES

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°65-2019-040

PUBLIÉ LE 1 AVRIL 2019

Sommaire

Centre Pénitentiaire de Lannemezan

65-2019-03-26-001 - délégation signature élections européennes (1 page)

Page 3

Centre Pénitentiaire de Lannemezan

65-2019-03-26-001

délégation signature élections européennes

*Délégation de signature accordée à Mme SANCHEZ dans le cadre des élections européennes
(vote par correspondance des personnes détenues).*

Ministère de la Justice

Direction interrégionale des services pénitentiaires de Toulouse

Centre pénitentiaire de Lannemezan

A Lannemezan

Le 26 mars 2019

Décision portant délégation de signature

- Vu l'article 18 du décret n° 2019-223 du 23 mars 2019,
- Vu le code des relations entre le public et l'administration, notamment les articles L.312-2 et R.312-4,
- Vu l'arrêté du ministre de la justice en date du 26/09/2014 nommant Monsieur Patrice KATZ en qualité de chef d'établissement du Centre pénitentiaire de Lannemezan.

Mme Anne SANCHEZ, directrice de détention au Centre pénitentiaire de Lannemezan, est désignée pour assister le chef d'établissement dans l'exercice de ses attributions définies par le décret n° 2019-223 du 23 mars 2019 instaurant un vote par correspondance des personnes détenues à l'élection des représentants au Parlement européen.

Délégation de signature permanente lui est donnée pour l'exercice de ses missions.

La présente délégation de signature est publiée au recueil des actes administratifs du département dans lequel l'établissement a son siège.

Le chef d'établissement,
Patrice KATZ
Chef d'établissement
Patrice KATZ

